

## **PIÈCE JOINTE 1 DE L'ANNEXE A CRITÈRES D'ÉVALUATION**

La soumission doit satisfaire aux critères techniques obligatoires précisés ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire pour démontrer qu'il satisfait à cette exigence.

Les soumissionnaires doivent prendre note que la simple énumération de renseignements sans données à l'appui sur leurs responsabilités et leur pertinence par rapport aux exigences, ou l'utilisation du même libellé que celui utilisé dans la demande de propositions (DP), ne suffiront pas à « démontrer » qu'ils répondent à cette exigence aux fins de la présente évaluation.

Les soumissions qui ne répondent pas aux critères techniques obligatoires seront déclarées non recevables. Chaque critère technique obligatoire doit être traité séparément.

Les exigences obligatoires sont évaluées selon le simple principe de la réussite ou de l'échec. Si la proposition d'un soumissionnaire ne répond pas à l'une des exigences obligatoires, elle sera jugée irrecevable. Dans tout processus d'approvisionnement, le traitement des exigences obligatoires est déterminant. Chaque critère technique obligatoire doit être traité séparément.

Pour chaque résumé d'enquête déposé, le soumissionnaire devra fournir des dates précises (mois et année) en ce qui concerne l'expérience, et préciser la durée totale de l'enquête (nombre de mois). Sauf indication contraire, le ou les mois d'expérience valable inscrits pour une enquête dont l'échéancier chevauche celui d'une autre enquête mentionnée ne seront comptés qu'une seule fois. Par exemple, si la période d'exécution de l'enquête 1 s'échelonne de juillet 2001 à décembre 2001 et la période d'exécution de l'enquête 2 s'échelonne d'octobre 2001 à janvier 2002, le nombre de mois d'expérience total pour ces deux projets est de sept (7) mois.

Des renseignements précis témoignant du respect des critères demandés doivent être utilisés pour remplir la grille. Il faut aussi fournir des renvois à la page et au numéro de l'enquête pour que l'évaluateur puisse vérifier les renseignements fournis.

Les critères obligatoires et les modèles pour répondre à ces exigences sont fournis ci-après. Pour respecter chaque critère obligatoire, le soumissionnaire doit démontrer que l'entreprise est en mesure de fournir les services décrits à l'annexe A – Énoncé des travaux.

Lorsqu'un nombre maximum d'enquêtes ou de pages est indiqué, seul le nombre indiqué sera pris en compte pour l'attribution de la note, même si le soumissionnaire en énumère davantage. Les enquêtes seront notées dans l'ordre selon lequel elles ont été présentées dans la proposition.

Les propositions des soumissionnaires seront évaluées conformément aux critères d'évaluation suivants :

Critères obligatoires	Conformité (Oui/Non)	Renvoi à la soumission
<p><b>O1 – Cote de sécurité – Ressources</b>            La ressource proposée par le soumissionnaire doit détenir une autorisation de sécurité de niveau FIABILITÉ APPROFONDIE.</p> <p>La ressource doit détenir cette autorisation de sécurité au moment de l'attribution du contrat.</p> <p>Une preuve de l'autorisation doit être présentée en fournissant le niveau de sécurité, le numéro de dossier et la date de fin de validité.</p>		
<p><b>O2 – Les propositions financières et techniques <u>doivent être</u> soumises dans des dossiers ou des courriels séparés. Aucun renseignement financier ne doit figurer dans la proposition technique.</b></p>		
<p><b>O3 – Pour être recevable, la proposition du soumissionnaire doit obtenir une note globale d'au moins 70 %.</b></p>		
<p><b>O4 – Acceptation de l'« énoncé des conséquences » – Tout lien établi pendant le processus de demande de proposition avec toute autre personne que l'agent de négociation des contrats sera considéré comme « non conforme ».</b></p>		
<p><b>O5 – Le soumissionnaire et toute ressource proposée ne doivent pas être en situation de conflit d'intérêts (à déterminer avant l'attribution du contrat).</b></p>		
<p><b>O6 – Attestation – Le soumissionnaire doit remplir, signer et retourner les formulaires d'attestation requis en vertu de la présente demande de propositions.</b></p>		
<p><b>O7 – La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études postsecondaires auprès d'un établissement d'enseignement reconnu par le Canada.</b></p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme avec sa soumission.</p>		

Critères obligatoires	Conformité (Oui/Non)	Renvoi à la soumission
<p><b>O8</b> – Le soumissionnaire doit fournir le CV détaillé de la ressource proposée.</p> <p>Le soumissionnaire doit au moins inclure les renseignements suivants dans le CV :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nom de la ressource proposée.</li> <li>✓ Diplômes obtenus, et attestation et formations pertinentes.</li> <li>✓ Nom de l'organisation pour laquelle les travaux d'enquête ont été réalisés.</li> <li>✓ Durée des travaux réalisés, y compris les dates de début et de fin.</li> <li>✓ Description de l'enquête réalisée.</li> <li>✓ Titre de la ressource.</li> <li>✓ Description détaillée du rôle et des tâches de la ressource.</li> </ul>		
<p><b>O9</b> – Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a acquis neuf (9) années d'expérience au cours des quinze (15) dernières années précédant la date de clôture des soumissions en gestion et en réalisation d'enquêtes internes ou policières d'importance.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir les détails suivants sur la façon dont il a acquis l'expérience déclarée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nom de l'organisation pour laquelle les travaux d'enquête ont été réalisés.</li> <li>✓ Durée des travaux réalisés, y compris les dates de début et de fin.</li> <li>✓ Description de l'enquête réalisée.</li> <li>✓ Titre de la ressource.</li> <li>✓ Description détaillée du rôle et des tâches de la ressource.</li> </ul>		

Critères obligatoires	Conformité (Oui/Non)	Renvoi à la soumission
<p><b>O10</b> – Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a acquis au moins trois (3) années d'expérience au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture des soumissions en compilation, examen, analyse et synthèse de renseignements provenant d'entrevues, de rapports de police, d'éléments de preuve, etc., et en rédaction de rapports d'enquête exhaustifs et détaillés comprenant des constatations.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir les détails suivants sur la façon dont il a acquis l'expérience déclarée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nom de l'organisation pour laquelle les travaux d'enquête ont été réalisés.</li> <li>✓ Durée des travaux réalisés, y compris les dates de début et de fin.</li> <li>✓ Description de l'enquête réalisée.</li> <li>✓ Titre de la ressource.</li> <li>✓ Description détaillée du rôle et des tâches de la ressource.</li> </ul>		
<p><b>O11</b> – Le soumissionnaire doit fournir, à titre de référence pour la ressource proposée, les coordonnées de deux (2) personnes liées à différents clients ou employeurs antérieurs relativement à des expériences d'enquête acquise au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture des soumissions, lesquelles peuvent confirmer l'expérience de la ressource proposée et sa capacité à réaliser l'enquête dans les délais prévus, en respectant le budget, et conformément aux normes, aux techniques et aux pratiques d'enquête actuelles.</p> <p>Les références doivent comprendre les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nom et titre du chargé de projet (il doit travailler pour le ministère ou l'organisation).</li> <li>✓ Ministère ou organisation.</li> <li>✓ Coordonnées actuelles du chargé de projet, y compris son numéro de téléphone et son adresse de courriel.</li> </ul>		

<b>Critères obligatoires</b>	<b>Conformité (Oui/Non)</b>	<b>Renvoi à la soumission</b>
<p><b>O12</b> – La ressource proposée par le soumissionnaire doit être en mesure de fournir des services dans les langues officielles suivantes :</p> <p>Maîtrise de l'anglais (lecture, écriture et communication orale).</p>		

**LES PROPOSITIONS QUI NE RÉPONDENT PAS À L'UNE DES EXIGENCES OBLIGATOIRES SERONT JUGÉES NON RECEVABLES ET REJETÉES D'EMBLÉE.**

Pour être admissible au processus d'évaluation, la proposition DOIT répondre aux exigences cotées figurant ci-dessous DANS L'ORDRE INDIQUÉ.

La note maximale attribuée aux exigences cotées est de 100 points. Pour que sa soumission soit jugée recevable, le soumissionnaire doit recevoir la note de passage de soixante-dix pour cent (70 %), soit un minimum de 70 points. Seules les propositions ayant obtenu la note de passage seront jugées recevables.

Chaque critère technique coté doit être traité séparément. Les soumissionnaires doivent, dans leurs réponses, utiliser le numéro unique qui désigne chaque exigence cotée, ainsi que le titre correspondant.

Le soumissionnaire doit donner suffisamment de détails pour montrer clairement comment il satisfait à chacune des exigences cotées suivantes. Les soumissionnaires doivent prendre note que la simple énumération de leurs expériences sans données à l'appui sur leurs responsabilités, leurs tâches et leur pertinence par rapport aux exigences, ou l'utilisation du même libellé que celui utilisé dans la DP, ne suffiront pas à « démontrer » qu'ils répondent à cette exigence aux fins de la présente évaluation.

Les réponses du soumissionnaire à certaines exigences cotées indiquées ci-dessous seront évaluées et notées conformément aux règles suivantes et aux facteurs de profondeur connexes.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Le tableau ci-dessous précise comment un pourcentage des points possibles sera attribué pour chaque réponse aux exigences cotées C1 et C2.

RÈGLES D'ÉVALUATION	
Points attribués	Critère fondé sur l'exhaustivité de la réponse
0 % des points possibles	Les renseignements fournis : i. Dénotent une compréhension minimale des critères cotés. Le soumissionnaire obtient 0 % des points possibles pour cet élément.
50 % des points possibles	Les renseignements fournis : i. Dénotent une compréhension partielle de la plupart des éléments des critères cotés, mais pas de tous. ii. Certains des facteurs de profondeur ont été respectés en partie, mais certaines lacunes ont été mises en évidence quant à la façon dont ils doivent être appliqués. Le soumissionnaire obtient 50 % des points possibles pour cet élément.
70 % des points possibles	Les renseignements fournis : i. Dénotent une bonne compréhension des critères cotés. ii. Certains des facteurs de profondeur ont été respectés en partie, mais certains problèmes ont été mis en lumière quant à la façon dont ils doivent être appliqués. Le soumissionnaire obtient 70 % des points possibles pour cet élément.
100 % des points possibles	Les renseignements fournis : i. Dénotent clairement une compréhension exceptionnelle des éléments du critère coté. ii. Tous les facteurs de profondeurs sont extrêmement bien respectés et appliqués de manière très logique. Le soumissionnaire obtient 100 % des points possibles pour cet élément.

## FACTEURS DE PROFONDEUR

- ✓ Les exigences, tâches et produits livrables indiqués correspondent à ce qui est inscrit dans l'annexe A – Énoncé des travaux.
- ✓ La nature et la complexité de l'affaire ou de l'enquête correspondent à l'expérience exigée.
- ✓ La portée et l'ampleur des services d'enquête fournis par la ressource désignée, y compris les méthodes et les techniques qu'elle a employées, respectent les exigences de la CCETP.
- ✓ La pertinence et la similarité du niveau de participation de la ressource à l'enquête ou à l'affaire, ainsi que des résultats de l'enquête correspondent aux attentes de la CCETP à l'égard de la participation de la ressource, des résultats des enquêtes et des résultats généraux.

Critères cotés	Points disponibles	Renvoi au curriculum vitæ de la ressource proposée
<p><b>C1</b> – Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée connaît les éléments figurant ci-dessous qui se rapportent à la CCETP et à l'énoncé des travaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lois et politiques qui régissent la CCETP.</li> <li>✓ Méthodes, techniques et pratiques actuelles qui sont liées aux politiques et aux opérations de maintien de l'ordre.</li> <li>✓ Enjeux liés à l'application de la loi et à la reddition de comptes au Canada.</li> <li>✓ <i>Code criminel</i> et <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>.</li> <li>✓ <i>Loi sur la GRC</i>, y compris les parties VI et VII.</li> <li>✓ Principes du droit administratif et de l'équité procédurale.</li> </ul> <p>Le critère sera évalué selon les règles d'évaluation et les facteurs de profondeurs susmentionnés.</p>	<p><b>Nombre maximal de points : 3 points</b></p> <p><b>Chaque élément = maximum de 0,5 point</b></p>	
<p><b>C2</b> – Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a acquis de l'expérience en gérant et en réalisant deux enquêtes au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture des soumissions, conformément à l'énoncé des travaux.</p> <p>Pour chaque enquête, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nom de l'organisation pour laquelle les travaux d'enquête ont été réalisés.</li> <li>✓ Durée des travaux réalisés, y compris les dates de début et de fin.</li> <li>✓ Description de l'enquête réalisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Portée et ampleur de l'enquête.</li> <li>○ Territoire couvert.</li> <li>○ Déplacements requis.</li> </ul> </li> <li>✓ Titre de la ressource.</li> <li>✓ Responsabilités et tâches de la ressource.</li> <li>✓ Plan d'enquête.</li> <li>✓ Calendrier.</li> <li>✓ Renseignements détaillés sur les entrevues : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre d'entrevues effectuées.</li> <li>○ Témoin ou suspect.</li> <li>○ En personne ou par téléphone.</li> <li>○ Régions et emplacements.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Nombre maximal de points : 20 points</b></p> <p><b>Chaque enquête = maximum de 10 points</b></p>	



Critères cotés	Points disponibles	Renvoi au curriculum vitæ de la ressource proposée
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Méthodes utilisées.</li> <li>✓ Nature délicate du dossier traité.</li> <li>✓ Enjeux complexes.</li> <li>✓ Application des plus récentes dispositions du <i>Code criminel</i>, des textes législatifs et des lois.</li> <li>✓ Travaux effectués et produits livrables fournis.</li> <li>✓ Résultats de l'enquête.</li> </ul> <p>Le critère sera évalué selon les règles d'évaluation et les facteurs de profondeurs susmentionnés.</p>		
<p><b>C3</b> – Le soumissionnaire doit fournir des copies de deux rapports d'enquête qui ont été écrits par la ressource proposée au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture des soumissions.</p> <p>La qualité des rapports d'enquête sera évaluée en fonction des critères suivants :</p> <p><b>Pertinence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le rapport fourni traite d'une question qui est pertinente et dont la portée et l'ampleur sont semblables aux services d'enquête requis, conformément à l'énoncé des travaux. <b>5 points</b></li> <li>○ Le rapport fourni traite d'une question qui est pertinente pour les services d'enquête requis, conformément à l'énoncé des travaux, mais la portée et l'ampleur ne sont pas ne sont pas comparables. <b>2,5 points</b></li> <li>○ Le rapport ne traite pas d'une question qui est pertinente et dont la portée et l'ampleur sont semblables aux services d'enquête requis, conformément à l'énoncé des travaux. <b>0 point</b></li> </ul> <p><b>Modèle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le rapport exprime, développe et met de l'avant des idées concises, et le style de rédaction, les formulations et les concepts utilisés conviennent au public visé. Les sujets abordés sont faciles à comprendre, les idées s'enchaînent de façon logique, et la conclusion et les constatations découlent logiquement de la prémisse de départ. <b>5 points</b></li> <li>○ L'expression, la formulation et la présentation des idées et de phrases, ou encore le style de</li> </ul>	<p><b>Nombre maximal de points : 50</b></p> <p><b>Chaque rapport = maximum de 25 points</b></p>	

Critères cotés	Points disponibles	Renvoi au curriculum vitæ de la ressource proposée
<p>rédaction, les formulations et les concepts utilisés dans le rapport sont erronés ou ne conviennent pas très bien au public visé. On peut comprendre les sujets abordés, les idées s'enchaînent de façon logique et la conclusion et les constatations découlent logiquement de la prémisse, mais il y a des problèmes de clarté, de logique ou de présentation. <b>2,5 points</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les idées et les phrases ne sont pas exprimées, formulées et présentées de façon concise, ou le style de rédaction, les formulations et les concepts utilisés dans le rapport ne conviennent pas au public visé. Les sujets abordés sont difficiles à comprendre, les idées ne s'enchaînent pas de façon logique, et la conclusion et les constatations ne découlent pas logiquement de la prémisse de départ. <b>0 point</b></li> </ul> <p><b>Organisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les phrases, les paragraphes et les renseignements sont présentés efficacement dans le rapport, et sont faciles à suivre et à comprendre. <b>5 points</b></li> <li>○ Les phrases, les paragraphes et les renseignements ne sont pas bien présentés dans le rapport, ce qui a une incidence sur son efficacité. <b>2,5 points</b></li> <li>○ Les phrases, les paragraphes et les renseignements ne sont pas présentés efficacement dans le rapport, et ils sont difficiles à suivre et à comprendre. <b>0 point</b></li> </ul> <p><b>Mise en forme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le rapport est structuré et présenté dans un format de rapports d'enquête semblable à la structure qui est décrite dans l'énoncé des travaux. <b>5 points</b></li> <li>○ Le rapport est structuré et présenté dans un format de rapports d'enquête semblable à la structure qui est décrite dans l'énoncé des travaux, mais il y a certaines différences. <b>2,5 points</b></li> <li>○ Le rapport n'est pas structuré et présenté dans un format de rapports d'enquête semblable à</li> </ul>		

Critères cotés	Points disponibles	Renvoi au curriculum vitæ de la ressource proposée
<p>la structure qui est décrite dans l'énoncé des travaux. <b>0 point</b></p> <p><b>Grammaire et formulation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le rapport ne contient aucune faute d'orthographe ou de grammaire, erreur de ponctuation, ou structure erronée. <b>5 points</b></li> </ul> <p><b>1 point sera déduit pour chaque erreur.</b></p>		
<p><b>C4</b> – Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a acquis de l'expérience dans la réalisation d'entrevues, en fournissant du soutien dans le cadre de deux enquêtes administratives ou criminelles, au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de clôture des soumissions.</p> <p>Pour chaque enquête, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nom de l'organisation pour laquelle les travaux d'enquête ont été réalisés.</li> <li>✓ Durée des travaux réalisés, y compris les dates de début et de fin.</li> <li>✓ Titre de la ressource proposée.</li> <li>✓ Tâches exécutées par la ressource.</li> <li>✓ Description de l'enquête : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nature de l'enquête.</li> <li>○ Nombre d'entrevues réalisées pour l'enquête (y compris en personne et par téléphone).</li> <li>○ Entrevues de témoins ou de suspects.</li> <li>○ Si les entrevues étaient de nature confidentielle.</li> <li>○ Si l'enquêteur a su faire preuve de la sensibilité et du tact nécessaires, et user de diplomatie, comme il se doit.</li> </ul> </li> </ul> <p>*Remarque : Les enquêtes qui se chevauchent seront comptabilisées.</p>	<p><b>Nombre maximal de points : 10 points</b></p> <p><b>Maximum de 5 points pour chaque enquête</b></p> <p><b>Jusqu'à 25 entrevues au cours de l'enquête = 2 points</b></p> <p><b>De 25 à 50 entrevues au cours de l'enquête = 3 points</b></p> <p><b>De 51 à 99 entrevues au cours de l'enquête = 4 points</b></p> <p><b>100 entrevues ou plus au cours de l'enquête = 5 points</b></p>	
<p><b>C5</b> – Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a acquis au moins neuf (9) années d'expérience au cours des vingt (20) dernières années précédant la date de clôture des soumissions, dans la prestation de services d'enquête au sein des Services</p>	<p><b>Nombre maximal de points : 17</b></p> <p><b>Entre 9 et 15 ans</b></p>	

Critères cotés	Points disponibles	Renvoi au curriculum vitæ de la ressource proposée
<p>d'enquêtes générales.</p> <p>Pour chaque enquête, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nom de l'organisation pour laquelle les travaux d'enquête ont été réalisés.</li> <li>✓ Durée des travaux réalisés, y compris les dates de début et de fin.</li> <li>✓ Titre de la ressource.</li> <li>✓ Description de l'enquête réalisée.</li> <li>✓ Description détaillée du rôle et des tâches de la ressource.</li> <li>✓ Constatations et résultats de l'enquête.</li> </ul>	<p><b>d'expérience = 10 points</b></p> <p><b>Entre 15 et 20 ans d'expérience = 15 points</b></p> <p><b>20 ans d'expérience ou plus : 17 points</b></p>	
<p><b>Minimum de 70 points requis sur un maximum de 100 points</b></p>	<p><b>100 points</b></p>	<p><b>Note :</b></p>